

**DGL EXPERTS CONSEILS**  
2 Rue René Gomez  
34500 BÉZIERS  
Tél : 0467092727  
Fax : 0467307203  
Email : guillerminet.lapouyade@dgl.fr



**DR+**

## **Déclaration des Revenus 2016**

**M THOMAS THIBAUT**

**Edition du mardi 13 juin 2017**

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

Déclarant 1 : THOMAS THIBAUT né(e) en 1958

Adresse : 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Déclarant 2 : \_\_\_\_\_ né(e) en \_\_\_\_\_

SITUATION DE FAMILLE	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES		DONT ENFANTS HANDICAPES		ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		Résid. exclusive	Résid. alternée	Résid. exclusive	Résid. alternée				
C		0	0	0	0	0	0	0	1

	Déclarant 1	Déclarant 2	Enfants	Total
<b>REVENUS DES PROFESSIONS NON SALARIEES</b>				
Revenus non commerciaux professionnels				-1 589
Revenus adhérents AA	-1 589			-1 589
			S/Total	Total
<b>REVENUS DIVERS</b>				
Revenus mobiliers nets			2 550	
Montants déclarés		4 426		
Abattement de 40%		-1 770		
Frais		-106		
Revenus fonciers nets			191 893	
Revenus		191 893		
				194 443
--- REVENU BRUT GLOBAL ---				192 854
	Déclaré	Retenu	Réduction	Total
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL</b>				
CSG déductible (100,00%)	9 583	9 583	9 583	
CSG déductible sur revenus de capitaux mobiliers prélevée en 2016 (5,10%)	4 426	4 426	226	
				-9 809
<b>REVENUS SOUMIS AU TAUX FORFAITAIRE</b>				
Intérêts inférieurs à 2000 € taxables sur option à 24%			37	
				0
--- REVENU NET IMPOSABLE ---				183 045
			S/Total	Total
<b>IMPOT SOUMIS AU BAREME</b>				
Impôt retenu sys. barème sans revenus quotient			62 721	
Impôt calculé avec les droits normaux (1 parts)		62 721		
				62 721
--- IMPOT SUR LE REVENU ---				62 721
	Déclaré	Retenu	Réduction	Total
<b>REDUCTIONS D'IMPOT (limité à l'impôt après décote)</b>				
Frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion (100%)	494	494	494	
				-494
--- IMPOT APRES REDUCTIONS ---				62 227
			S/Total	Total
<b>IMPOT AU TAUX FORFAITAIRE ET REPRISE D'IMPOT</b>				
Produits placement à revenu fixe inf. à 2000 € taxables sur option à 24%			9	
				9
<b>PLAFONNEMENT DES AVANTAGES FISCAUX (niches fiscales)</b>				

Avantages fiscaux 2013, 2014, 2015 et 2016 à plafonner			921	
Plafond 2013, 2014, 2015 et 2016 des avantages fiscaux			10 000	
Plafond 2013, 2014, 2015 et 2016 des avantages fiscaux (Spécifique)			18 000	
Plafond 2012 des avantages fiscaux (18000 + 183045 x 4%)			25 322	
Plafond 2011 des avantages fiscaux (18000 + 183045 x 6%)			28 983	
Plafond 2010 des avantages fiscaux (20000 + 183045 x 8%)			34 644	
Plafond 2009 des avantages fiscaux (25000 + 183045 x 10%)			43 305	
				0
<b>CREDITS D'IMPOT</b>				
Crédits d'impôt sur revenus mobiliers sur valeurs étrangères			569	
Crédit d'impôt égal au plvt forfaitaire non libératoire effectué en 2016			938	
Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile			921	
				-2 428
--- IR NET A PAYER ---				59 808
Taux marginal (45%)				
Revenu fiscal de référence (184852)				
dont intérêts inférieurs à 2000 euros taxables sur option à 24% (37)				
Taux d'imposition moyen (32,86%)				
Montant imposé au taux marginal d'imposition (30785)				
Taux du prélèvement à la source (32,3%)				
			S/Total	Total
<b>CONTRIBUTIONS SOCIALES</b>				
Bases imposables	191 893	191 893	191 893	
Revenus de capitaux mobiliers	4 463	4 463	4 463	
CSG, CRDS et prélèvement social déjà prélevés	4 463	4 463	4 463	
Revenus fonciers	191 893	191 893	191 893	
Taux	6,80%	8,20%	0,50%	
Montant	13 049	15 735	959	
dont cotisations déductibles sur revenus 2017 en 2018		9 787		
				29 743
--- CONTRIBUTIONS A PAYER ---				29 743
--- TOTAL IMPOSITION NETTE A PAYER ---				89 551
<b>REPORT(S) SUR DECLARATIONS FUTURES</b>				
PERP plafond de déduction - Déclarant 1			15 124	
Plafond 2014		3 703		
Plafond 2015		3 755		
Plafond 2016		3 804		
Plafond 2017		3 862		
				0





# Résumé de l'impôt

avec barème 2016

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

Déclarant 1 : THOMAS THIBAUT né(e) en 1958

Adresse : 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Déclarant 2 : \_\_\_\_\_ né(e) en \_\_\_\_\_

SITUATION DE FAMILLE	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES		DONT ENFANTS HANDICAPES		ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		Résid. exclusive	Résid. alternée	Résid. exclusive	Résid. alternée				
C		0	0	0	0	0	0	0	1

Revenus pris en compte			183 045,00 €
Nombre de parts			1,00
Tranche	Montant	Taux	Impôt brut
Jusqu'à 9 710 €	9 710,00 €	0,00 %	0,00 €
De 9 710 € à 26 818 €	17 108,00 €	14,00 %	2 395,12 €
De 26 818 € à 71 898 €	45 080,00 €	30,00 %	13 524,00 €
De 71 898 € à 152 260 €	80 362,00 €	41,00 %	32 948,42 €
A partir de 152 260 €	30 785,00 €	45,00 %	13 853,25 €
Impôt brut			62 721,00 €

2042



N°10330 \* 21

16

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUESEnvoyez votre déclaration au centre des finances publiques  
de votre domicile **au plus tard le 17 mai**  
ou déclarez sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).Vous déposez une déclaration pour la première fois  Cochez ▶  
Joignez une copie de justificatif de votre identité  
(carte d'identité, passeport, livret de famille, carte de séjour ...)Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez : N° FIP ▶  
N° fiscal ▶  
N° fiscal du conjoint ▶

3	4	0	7	9	3	9	4	8	5	6	0	3	8	7	8	9	3		
1	4	6	9	5	1	7	6	0	8	1	6	0							

NUMÉROS PRÉSENTS SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT

## ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 Monsieur  Madame DÉCLARANT 2 Monsieur  Madame 

Nom de naissance

THOMAS

Prénoms

THIBAUT

Date de naissance

0 6 / 0 2 / 1 9 5 8

Lieu de naissance

92 ISSY LES MOULINEAUX  
DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés

THOMAS

Votre téléphone

/

Votre mél

thibault.thomas34@neuf.fr

## ADRESSE AU 1ER JANVIER 2017

Adresse

N° 9 RUE IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN

CODE POSTAL 34410 COMMUNE SERIGNAN

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

Statut

 PROPRIÉTAIRE  
  LOCATAIRE  
  COLOCATAIRE  
  HÉBERGÉ GRATUITEMENT  
 NOM DU PROPRIÉTAIRE  
 NOM DU COLOCATAIRE

## CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2016 Date du déménagement

/ / 2 0 1 6

Adresse au 1er janvier 2016

N° RUE

CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE

Vous avez changé d'adresse en 2017 Date du déménagement

/ / 2 0 1 7

Adresse actuelle

N° RUE

CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE

## CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez ▶

ØRA 

## SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À SERIGNAN

Le 30/05/2017

Dépôt de déclaration au titre d'un mandat :  
apposez votre cachet et cochezØTA 

SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION



## 1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Revenus d'activité	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Abattement forfaitaire : assistants maternels et journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Autres revenus imposables <i>préretraite, chômage</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an	1AI <input type="checkbox"/> COCHEZ	1BI <input type="checkbox"/> COCHEZ	1CI <input type="checkbox"/> COCHEZ	1DI <input type="checkbox"/> COCHEZ
Salaires de source française perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG

PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Pensions, retraites, rentes	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions de source française perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM

### RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes <i>cas général</i>	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

## 2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	2DH	
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire	2EE	

### REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne le déduisez pas*

Revenus des actions et parts	2DC	4 426
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME	2FU	
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans	2CH	

### REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions	2TS	
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	2TR	
Intérêts des prêts participatifs	2TT	
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24 %	2FA	37

### AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG	37
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2TT déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH	4 426
Frais et charges déductibles	2CA	106
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB	569
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2016	2CK	938

## 3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value après application éventuelle des abattements	3VG	
Abattement pour durée de détention de droit commun	3SG	
Abattement pour durée de détention renforcé	3SL	
Moins-value 2016	3VH	

## 4 I REVENUS FONCIERS *lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n°2044*

Micro foncier : recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i>	4BE	
– dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BK	
Nom du locataire et adresse	<input type="text"/>	
Revenus fonciers imposables	4BA	191 893
– dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BL	
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB	
Déficit imputable sur le revenu global	4BC	
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD	
Primes d'assurance pour loyers payés des locations conventionnées	4BF	
Vous ne percevez plus de revenus fonciers après le 31.12.2016	4BN	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale	4BZ	<input type="checkbox"/> COCHEZ

## 6 | CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine .....	6DE	<b>9 583</b>
	1ER ENFANT	2E ENFANT
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs : <i>décision de justice définitive avant 2006</i> .....	6GI	6GJ
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs .....	6EL	6EM
Autres pensions alimentaires versées ( <i>enfants mineurs, ascendants,...</i> ) sur décision de justice définitive avant 2006 .....		6GP
Autres pensions alimentaires versées ( <i>enfants mineurs, ascendants,...</i> ) .....		6GU
<i>Nom et adresse des bénéficiaires</i>		
<hr/>		
Déductions <i>prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts</i> .....	6DD	
<i>Nature des déductions</i>		
<hr/>		

## ÉPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés .....	6RS	6RT	6RU
Plafond de déduction .....	6PS	<b>11 262</b>	6PT
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint .....			6QR <input checked="" type="checkbox"/>
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2016 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes .....			6QW <input checked="" type="checkbox"/>
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO .....	6QS	6QT	6QU

## 7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le nouveau formulaire n° 2042 RICI, disponible également sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

## 8 | DIVERS

Élus locaux <i>indemnités de fonction soumises au régime de la retenue à la source</i> .....	8BY	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
			8CY
Non-résidents : retenue à la source prélevée en France <i>Report de l'annexe n° 2041 E</i> .....			8TA
Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :			
– impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values .....			8VL
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
– impôt payé à l'étranger sur autres revenus .....	8VM	8WM	8UM
Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif <i>autres que les salaires et pensions</i> .....			8TI
Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français .....			8TK
Plus-values en report d'imposition non expiré .....			8UT
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires</i> .....			8FV <input checked="" type="checkbox"/>
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger <i>joignez la liste des contrats</i> .....			8TT <input checked="" type="checkbox"/>
Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger <i>joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre</i> .....			8UU <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Vous percevez des revenus provenant d'une activité non salariée, déclarés dans la catégorie des salaires</b> <i>rémunérations des gérants et associés art. 62 du CGI, commissions des agents d'assurance, droits d'auteur, etc</i> .....	8VA	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		8VB	<input checked="" type="checkbox"/>

## REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le système du quotient

Montant total des revenus à imposer <i>n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration</i> .....	ØXX	
<i>Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA ou d'un OMGA.</i>		
<hr/>		

## SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS **POUR LA PREMIÈRE FOIS** COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET **FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS**

### SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

> Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2016

### SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

> Copie du dernier avis de taxe d'habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne  
qui vous hébergeait au 31 décembre 2016

> Attestation d'hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2016

### SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

> Attestation d'occupation d'une chambre d'hôtel délivrée par le gérant de l'hôtel où vous résidez  
au 31 décembre 2016

### SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER OU PAR UNE ASSOCIATION

> Attestation délivrée par l'association agréée ou le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2016

### SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU'À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Nom et prénoms des parents

Adresse des parents

**CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES  
AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.**

**SANS RÉPONSE DE VOTRE PART,  
VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**

**VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D'AVIS D'IMPOSITION  
OU DE NON IMPOSITION.**

## ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Les soussignés

Domiciliés à

Attestent avoir hébergé

À leur domicile depuis le

jusqu'à ce jour

ou jusqu'au

Fait à

le

Signature

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.**

*L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.*



## REVENUS 2016 COMPLÉMENTAIRE

16

eic  
L'EXPERTISE  
INNOVANTEDIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom **THOMAS**

Prénom **THIBAUT**

Adresse **9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN**

## 1 | SALAIRES, GAINS DE LEVÉE D'OPTIONS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Rabais excédentaire sur options sur titres.....	1TP <input type="text"/>	1UP <input type="text"/>
Gains de levée d'options attribuées avant le 28.9.2012 en cas de cession dans le délai d'indisponibilité..... <i>Cession ou conversion au porteur des titres entre 3 et 4 ans après l'attribution de l'option</i>	1TX <input type="text"/>	1UX <input type="text"/>
Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012 et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015 .....	1TT <input type="text"/>	1UT <input type="text"/>
Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 8.8.2015		
- gain imposable <i>Après abattements</i> .....	1TZ <input type="text"/>	
- abattement pour durée de détention .....	1UZ <input type="text"/>	
- abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i> .....	1VZ <input type="text"/>	
Gains et distributions provenant de parts ou actions de <i>carried-interest</i> .....	1NX <input type="text"/>	1OX <input type="text"/>
Gains et distributions provenant de parts de <i>carried-interest</i> soumis à la contribution salariale de 30 % .....	1NY <input type="text"/>	1OY <input type="text"/>
Indemnités pour préjudice moral <i>Fraction supérieure à 1 million d'euros</i> .....	1PM <input type="text"/>	1QM <input type="text"/>
Agents d'assurance : salaires exonérés <i>Option pour le régime fiscal des salariés</i> .....	1AQ <input type="text"/>	1BQ <input type="text"/>
Salariés impatriés : salaires et primes exonérés .....	1DY <input type="text"/>	1EY <input type="text"/>
Sommes exonérées transférées du CET au PERCO ou à un régime supplémentaire de retraite d'entreprise .....	1SM <input type="text"/>	1DN <input type="text"/>

## SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF

*Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger.*

*Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81A du code général des impôts.*

*N'indiquez pas ces revenus ligne 8T1 de la déclaration n°2042.*

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1RE PERS. À CHARGE	2E PERS. À CHARGE
Salaires .....	1AC <input type="text"/>	1BC <input type="text"/>	1CC <input type="text"/>	1DC <input type="text"/>
Frais réels <i>joignez la liste détaillée sur papier libre</i> .....	1AE <input type="text"/>	1BE <input type="text"/>	1CE <input type="text"/>	1DE <input type="text"/>
Pensions .....	1AH <input type="text"/>	1BH <input type="text"/>	1CH <input type="text"/>	1DH <input type="text"/>
Pays de provenance des revenus de source étrangère	<input type="text"/>			

## 2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié .....	2GO <input type="text"/>				
Crédit d'impôt « directive épargne » .....	2BG <input type="text"/>				
Déficits des années antérieures non encore déduits :					
2010	2011	2012	2013	2014	2015
2AA <input type="text"/>	2AL <input type="text"/>	2AM <input type="text"/>	2AN <input type="text"/>	2AQ <input type="text"/>	2AR <input type="text"/>
Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50%) .....	2DM <input type="text"/>				
Pertes en capital sur prêts participatifs .....	2TU <input type="text"/>				

## SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À SERIGNAN

Le 30/05/2017

### 3 I PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012 :

- gains taxables à 18 %	3VD	<input type="text"/>	taxables à 30 %	3VI	<input type="text"/>	taxables à 41 %	3VF	<input type="text"/>
- gains imposables sur option dans la catégorie des salaires	déclarant 1	3VJ	<input type="text"/>	déclarant 2	3VK	<input type="text"/>		
- gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10%		3VN	<input type="text"/>					

Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise :

gains taxables à 19 %	3SJ	<input type="text"/>	taxables à 30 %	3SK	<input type="text"/>
-----------------------	-----	----------------------	-----------------	-----	----------------------

Clôture du PEA ou du PEA-PME :

avant expiration de la 2 <sup>e</sup> année : gain taxable à 22,5 %	3VM	<input type="text"/>	entre la 2 <sup>e</sup> et la 5 <sup>e</sup> année : gain taxable à 19 %	3VT	<input type="text"/>
---	-----	----------------------	--	-----	----------------------

Plus-values réalisées par les dirigeants de PME lors de leur départ à la retraite :

	PLUS-VALUE 1	PLUS-VALUE 2	PLUS-VALUE 3	PLUS-VALUE 4		
- plus-value après abattements <i>fixe et pour durée de détention renforcé</i>	3UA	<input type="text"/>	3UB	<input type="text"/>	3UP	<input type="text"/>
- abattement fixe et abattement pour durée de détention renforcé	3VA	<input type="text"/>	3VB	<input type="text"/>	3VP	<input type="text"/>

Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés :

plus-values exonérées (50 %)	3VQ	<input type="text"/>	moins-values non imputables (50 %)	3VR	<input type="text"/>
------------------------------	-----	----------------------	------------------------------------	-----	----------------------

Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque

3VC

Plus-values et distributions de sociétés de capital-risque (SCR) des non-résidents :

- plus-values de cession de droits sociaux <i>Article 244 bis B du CGI</i>	3SE	<input type="text"/>
- plus-values pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent du prélèvement de 45 % déjà payé	3VE	<input type="text"/>
- distributions de SCR pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent du prélèvement de 30 % déjà payé	3UV	<input type="text"/>

Plus-values en report d'imposition *Article 150-0 D bis du CGI* :

- plus-values dont le report a expiré en 2016 avant abattement	3SA	<input type="text"/>	plus-values imposables	3SB	<input type="text"/>
- complément de prix perçu en 2016				3WE	<input type="text"/>

Plus-values en report d'imposition *Article 150-0 B ter du CGI* :

- plus-values réalisées en 2016 : avant abattement	3WH	<input type="text"/>	après abattement	3WG	<input type="text"/>	
- plus-values dont le report a expiré en 2016 :						
• réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012 taxable à 24%	3WI	<input type="text"/>	taxable à 19%	3WJ	<input type="text"/>	
• plus-values réalisées à compter du 1.1.2013 :						
plus-values avant abattement	3WN	<input type="text"/>	PLUS-VALUE 1	PLUS-VALUE 2	<input type="text"/>	
plus-values après abattement	3WP	<input type="text"/>			3WQ	<input type="text"/>
impôt sur le revenu (IR)	3WR	<input type="text"/>			3WS	<input type="text"/>
contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR)	3WT	<input type="text"/>			3WU	<input type="text"/>

Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires en report d'imposition *Article 150-0 B quater du CGI* :

- plus-values en report d'imposition à l'impôt sur le revenu	3TZ	<input type="text"/>
- plus-values imposables aux prélèvements sociaux	3UZ	<input type="text"/>

Transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2074 -ETD "Exit Tax"* :

- plus values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement :			montant soumis aux prélèvements sociaux	3WM	<input type="text"/>
montant soumis au barème de l'IR	3WA	<input type="text"/>	IR et CEHR sur plus-values art. 150-0 B ter du CGI	3TA	<input type="text"/>
- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement :			montant soumis aux prélèvements sociaux	3WD	<input type="text"/>
montant soumis au barème de l'IR	3WB	<input type="text"/>	IR et CEHR sur plus-values art. 150-0 B ter du CGI	3TB	<input type="text"/>

Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 %

3VZ

Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi

3VW

### 4 I REVENUS FONCIERS

Loyers courus du 1.1.1998 au 30.9.1998 soumis à la taxe additionnelle au droit de bail, provenant d'immeubles

dont la location a cessé ou a été interrompue en 2016	4TQ	<input type="text"/>
---	-----	----------------------

Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2016 (investissements réalisés en 2009)

4BY

Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface *Report de la déclaration n°2042 LE*

4BH

### 6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin

Nombre	6EV	<input type="text"/>	Montant	6EU	<input type="text"/>
--------	-----	----------------------	---------	-----	----------------------

Nom et adresse des bénéficiaires

Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-propriétaires :

- Dépenses réalisées en 2016	6CB	<input type="text"/>
------------------------------	-----	----------------------

- Report de dépenses des années antérieures :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
	6HJ	<input type="text"/>	6HK	<input type="text"/>	6HL	<input type="text"/>	6HM	<input type="text"/>
			6HN	<input type="text"/>	6HO	<input type="text"/>	6HP	<input type="text"/>

Sommes à ajouter au revenu imposable

6GH

Déficits globaux des années antérieures non encore déduits :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	6FA	<input type="text"/>	6FB	<input type="text"/>	6FC	<input type="text"/>
			6FD	<input type="text"/>	6FE	<input type="text"/>
					6FL	<input type="text"/>

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI PINEL

#### Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014

– en métropole avec engagement de location de : .....6 ans 7QA  .....9 ans 7QB   
 – outre-mer avec engagement de location de : .....6 ans 7QC  .....9 ans 7QD

Investissements réalisés en 2015

– en métropole avec engagement de location de : .....6 ans 7QE  .....9 ans 7QF   
 – outre-mer avec engagement de location de : .....6 ans 7QG  .....9 ans 7QH

Investissements réalisés en 2016

– en métropole avec engagement de location de : .....6 ans 7QI  .....9 ans 7QJ   
 – outre-mer avec engagement de location de : .....6 ans 7QK  .....9 ans 7QL

#### Reports concernant les investissements des années antérieures

##### Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

– en métropole :  
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7AI   
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7BI   
 – outre-mer :  
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7CI   
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7DI

##### Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

– en métropole :  
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt de l'année 2015 ..... 7BZ   
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2015 ..... 7CZ   
 – outre-mer :  
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt de l'année 2015 ..... 7DZ   
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2015 ..... 7EZ

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI DUFLOT

#### Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.8.2014 et achevés en 2016

Investissements réalisés en 2013 :

– en métropole ..... 7GH   
 – outre-mer ..... 7GI

Investissements réalisés du 1.1 au 31.8.2014 :

– en métropole ..... 7EK   
 – outre-mer ..... 7EL

#### Report concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer :

report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 ..... 7FI   
 report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7FK   
 report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2015 ..... 7FR

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCELLIER

#### RÉDUCTION D'IMPÔTS : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

##### Investissements achevés en 2016

*indiquez le montant de l'investissement*

MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ	MÉTROPOLE LOGEMENT NON BBC	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUNA
--	----------------------------------	---	---

##### Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013

Avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis

en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012 ..... 7FA  7FB  7FC  7FD

##### Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation en 2012 ..... 7JA  7JF  7JK  7JO

Engagement de réalisation en 2011 ..... 7JB  7JG  7JL  7JP

Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

– investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 ..... 7JD  7JH  7JM  7JQ

– investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 ..... 7JE  7JJ  7JN  7JR

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCELLIER (SUITE)

#### Investissements achevés en 2016 (suite)

##### Investissements réalisés en 2011

Engagement de réalisation en 2011 .....	7NA	<input type="text"/>	7NF	<input type="text"/>	7NK	<input type="text"/>	7NP	<input type="text"/>
Engagement de réalisation en 2010 .....	7NB	<input type="text"/>	7NG	<input type="text"/>	7NL	<input type="text"/>	7NQ	<input type="text"/>
Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :								
– investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.1.2011 .....	7NC	<input type="text"/>	7NH	<input type="text"/>	7NM	<input type="text"/>	7NR	<input type="text"/>
– investissement réalisé du 1.2.2011 au 31.3.2011 .....	7ND	<input type="text"/>	7NI	<input type="text"/>	7NN	<input type="text"/>	7NS	<input type="text"/>
– investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011 .....	7NE	<input type="text"/>	7NJ	<input type="text"/>	7NO	<input type="text"/>	7NT	<input type="text"/>

##### Investissements réalisés en 2010

Investissements en métropole .....	7HJ	<input type="text"/>
Investissements dans les DOM-COM .....	7HK	<input type="text"/>
Investissements en métropole avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 : .....	7HN	<input type="text"/>
Investissements dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 .....	7HO	<input type="text"/>

#### Reports concernant les investissements des années antérieures

##### Investissements achevés en 2014 et 2015 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

	2014	2015		
– Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.03.2013 avec promesse d'achat en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....	7YM	<input type="text"/>	7YT	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....	7YN	<input type="text"/>	7YU	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....	7YO	<input type="text"/>	7YV	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM .....	7YP	<input type="text"/>	7YW	<input type="text"/>

##### Investissements achevés en 2014 et 2015 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : report de 1/5 de la réduction d'impôt

	2014	2015		
– Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 .....	7YQ	<input type="text"/>	7YX	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 .....	7YR	<input type="text"/>	7YY	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 .....	7YS	<input type="text"/>	7YZ	<input type="text"/>

##### Investissements achevés en 2012 et 2013 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

	2012	2013		
– Investissements réalisés en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....	7GJ	<input type="text"/>		
– Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.03.2013 avec promesse d'achat en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....		7YB	<input type="text"/>	
– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....	7GL	<input type="text"/>	7YD	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....	7GS	<input type="text"/>	7YF	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM .....	7GU	<input type="text"/>	7YH	<input type="text"/>

##### Investissements achevés en 2012 et 2013 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : report de 1/5 de la réduction d'impôt

	2012	2013		
– Investissements réalisés en 2012 .....	7GV	<input type="text"/>		
– Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.03.2013 avec promesse d'achat en 2012 .....		7YJ	<input type="text"/>	
– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 .....	7GW	<input type="text"/>	7YK	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 .....	7GX	<input type="text"/>	7YL	<input type="text"/>

##### Investissements achevés en 2011 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....	7HA	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon .....	7HD	<input type="text"/>
– Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM .....	7HF	<input type="text"/>

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCELLIER (SUITE)

#### Reports concernant les investissements des années antérieures (suite)

##### Investissements achevés en 2010 : report de 1/9 de l'investissement

Investissements réalisés en 2010

– en métropole ..... 7HV  – dans les DOM-COM ..... 7HW   
– en métropole avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 ..... 7HX  – DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 ..... 7HZ

Investissements réalisés en 2009

– en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ;

dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques ..... 7HT   
– dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques ..... 7HU

##### Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement

– Investissements en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ;

dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques ..... 7HR   
– Investissements dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques ..... 7HS

##### Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

– Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2010 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2015.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année

2010 7LB  2011 7LE  2012 7LM  2013 7LN  2014 7LG  2015 7LK

– Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2015; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 achevés de 2011 à 2015.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année

2010 7LC  2011 7LD  2012 7LS  2013 7LT  2014 7LH  2015 7LL

– Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2015; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2015.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année

2011 7LF  2012 7LZ  2013 7LX  2014 7LI  2015 7LO

– Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2015; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2015.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année 2012 7MG  2013 7MH  2014 7LJ  2015 7LP

#### COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT :

##### PROROGATION TRIENNALE EN 2016 DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION DANS LE SECTEUR INTERMÉDIAIRE

Indiquez le montant de l'investissement

##### Investissements réalisés et achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles de Wallis et Futuna

Engagement de réalisation de l'investissement en 2011 ..... 7ZA

Engagement de réalisation de l'investissement en 2010 ..... 7ZB

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010

- investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011 ..... 7ZC

- investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011 ..... 7ZD

#### INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD

##### Investissements achevés ou acquis en 2016

##### Engagement de location à souscrire la première année au titre de laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail : .....

cochez la case ..... 7II COCHEZ

Adresse du logement ; nom et type d'établissement dans lequel se situe le logement :

  
  

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement OU

date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation .....   2016

Investissements réalisés en 2016 ..... 7OW

Investissements réalisés en 2015 ..... 7OV

Investissements réalisés en 2014 ..... 7OU

##### Investissements réalisés en 2013

Engagement de réalisation de l'investissement en 2013 ..... 7JT  Promesse d'achat en 2012 ..... 7JU

##### Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement en 2012 ..... 7ID  Promesse d'achat en 2011 ..... 7IE

Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 ..... 7IF  investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 ..... 7IG

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD (SUITE)

#### Investissements achevés ou acquis en 2016 (suite)

##### Investissements réalisés en 2011

Engagement de réalisation de l'investissement en 2011 ..... 7IJ  ..... Promesse d'achat en 2010 ..... 7IL   
Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :  
investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011 ..... 7IN  ..... investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011 ..... 7IV

##### Investissements réalisés en 2010

Promesse d'achat en 2009 ..... 7IW  ..... Promesse d'achat en 2010 ..... 7IM

#### Reports concernant les investissements des années antérieures

##### Investissements achevés en 2015 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2013, 2014 ou 2015 ..... 7OK   
– réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 ..... 7OL   
– réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 ..... 7OM   
– réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 7ON   
– réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ..... 7OO

##### Investissements achevés en 2014 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2013 ou 2014 ..... 7OF   
– réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 ..... 7OG   
– réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 ..... 7OH   
– réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 7OI   
– réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009..... 7OJ

##### Investissements achevés en 2013 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2013 ..... 7OA   
– réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 ..... 7OB   
– réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 ..... 7OC   
– réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 7OD   
– réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ..... 7OE

##### Investissements achevés en 2012 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2012 ..... 7JV   
– réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 ..... 7JW   
– réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 7JX   
– réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ..... 7JY

##### Investissements achevés en 2011 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2011 ..... 7IA   
– réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 7IB   
– réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ..... 7IC

##### Investissements achevés en 2010 : report de 1/9 de l'investissement

– réalisés en 2010 ..... 7IP   
– réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ..... 7IQ   
– réalisés en 2009 ..... 7IR

Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement ..... 7IK

#### Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

– Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2010 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2015.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2010 7IU  . 2011 7IX  . 2012 7IY  . 2013 7PA  . 2014 7PF  . 2015 7PK

– Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2015; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2015.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année

2010 7IT  . 2011 7IH  . 2012 7JC  . 2013 7PB  . 2014 7PG  . 2015 7PL

– Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2015; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2015.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année

..... 2011 7IZ  . 2012 7JI  . 2013 7PC  . 2014 7PH  . 2015 7PM

– Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2015; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2015.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année ..... 2012 7JS  . 2013 7PD  . 2014 7PI  . 2015 7PN

– Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2015

Report du solde de réduction d'impôt de l'année ..... 2013 7PE  . 2014 7PJ  . 2015 7PO

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### Travaux de restauration immobilière : loi Malraux *Dépense payées en 2016*

Opérations engagées en 2012 :

– dans un secteur sauvegardé ou dans un quartier ancien dégradé ..... 7RF

– dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) ..... 7RE

Opérations engagées du 1.1.2013 au 8.7.2016 :

– dans un secteur sauvegardé ou dans un quartier ancien dégradé ..... 7SY

– dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) ..... 7SX

Opérations engagées à compter du 9.7.2016 :

– dans un site patrimonial remarquable couvert par un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) approuvé ou dans un quartier ancien dégradé ..... 7NX

– dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé ..... 7NY

### Investissements locatifs dans le secteur touristique

Report des dépenses des années antérieures

	2010	2011	2012
– Acquisition d'un logement neuf ..... 7XP <input type="text"/>	7XN <input type="text"/>	7UY <input type="text"/>	
– Réhabilitation d'un logement ..... 7XQ <input type="text"/>	7XV <input type="text"/>	7UZ <input type="text"/>	

### Intérêts des prêts étudiants *contrats conclus entre le 1.9.2005 et le 31.12.2008*

– Intérêts versés en 2016 au titre de l'une des cinq premières annuités de remboursement ..... 7UK

– Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal :  
 nombre d'années de remboursement avant 2016 ..... 7VO       intérêts versés avant 2016 ..... 7TD

### Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location *Report de la fiche 2041 GR*

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable ..... 7WR

### Dépenses de protection du patrimoine naturel

	2010	2011	2012	2013
Report de réduction d'impôt des années antérieures ..... 7KB <input type="text"/>	7KC <input type="text"/>	7KD <input type="text"/>	7KE <input type="text"/>	

Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques ..... 7NZ

### Investissements forestiers

– Dépenses réalisées en 2016 :

Acquisition ..... 7UN <input type="text"/>	Assurance ..... 7UL <input type="text"/>
Travaux ..... 7UP <input type="text"/>	Travaux consécutifs à un sinistre ..... 7UT <input type="text"/>
Travaux avec adhésion à une organisation de producteurs ..... 7UA <input type="text"/>	
Travaux consécutifs à un sinistre avec adhésion à une organisation de producteurs ..... 7UB <input type="text"/>	
Contrat de gestion ..... 7UQ <input type="text"/>	Contrat de gestion avec adhésion à une org. de producteurs ..... 7UI <input type="text"/>

– Report des dépenses de travaux des années antérieures :

	Hors sinistre	Après sinistre
2009 ..... 7TE <input type="text"/>		
2010 ..... 7TF <input type="text"/>		
2011 ..... 7TG <input type="text"/>		
2012 ..... 7TH <input type="text"/>	7UU <input type="text"/>	
2013 ..... 7TI <input type="text"/>	7UV <input type="text"/>	
2014 ..... 7TJ <input type="text"/>	7UX <input type="text"/>	
Avec adhésion à une organisation de producteurs ..... 7TK <input type="text"/>	7VP <input type="text"/>	
2015 ..... 7TM <input type="text"/>	7VM <input type="text"/>	
Avec adhésion à une organisation de producteurs ..... 7TO <input type="text"/>	7VN <input type="text"/>	

Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie ..... 7UC

Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs ..... 7UM

Souscription au capital de SOFICA ..... 30 % 7FN  ..... 36 % 7GN

Intérêts d'emprunt pour reprise de société ..... 7FH

### Souscription au capital de petites et moyennes entreprises

– Versements 2016 :

- souscription au capital de petites entreprises et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) ..... 7CF
- souscription au capital de PME réalisée avant le 1.1.2012 ..... 7CU

– Report de versements des années antérieures :

	2012	2013	2014	2015
• souscription au capital de PME réalisée avant le 1.1.2012 ..... 7CL <input type="text"/>	7CM <input type="text"/>	7CN <input type="text"/>	7CC <input type="text"/>	
• souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion réalisée à compter du 1.1.2012 ..... 7CQ <input type="text"/>	7CR <input type="text"/>	7CV <input type="text"/>	7CX <input type="text"/>	

– Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global de l'année :

	2013	2014	2015
..... 7CY <input type="text"/>	7DY <input type="text"/>	7EY <input type="text"/>	

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

Souscription de parts de FCP dans l'innovation .....			7GQ	<input type="text"/>		
Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) .....			7FQ	<input type="text"/>		
Souscription de parts de FIP investis en Corse .....			7FM	<input type="text"/>		
Souscription de parts de FIP investis outre-mer par des personnes domiciliées outre-mer .....			7FL	<input type="text"/>		
<b>Souscription au capital d'entreprises de presse</b>						
- versements effectués du 1.1.2016 au 15.11.2016 .....	30 %	7BX	<input type="text"/>	50 %	7BY	<input type="text"/>
- versements effectués du 16.11.2016 au 31.12.2016 .....	30 %	7MX	<input type="text"/>	50 %	7MY	<input type="text"/>

## 8 I DIVERS

Retenue à la source élus locaux *Voir document n° 2041 GI* ..... 8TH

### Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales *Voir document n° 2041 GG*

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de :

- revenus non salariaux .....			7,5 %	8TQ	<input type="text"/>	
- salaires .....			7,5 %	8TR	<input type="text"/>	
- allocations de préretraite .....			7,5 %	8SC	<input type="text"/>	
- allocations de chômage .....	6,2 %	8SW	<input type="text"/>	3,8 %	8SX	<input type="text"/>
- indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail .....			6,2 %	8TW	<input type="text"/>	
- pensions de retraite et d'invalidité .....	6,6 %	8TV	<input type="text"/>	3,8 %	8TX	<input type="text"/>
- pensions en capital soumises au prélèvement forfaitaire libératoire .....	6,6 %	8SA	<input type="text"/>	3,8 %	8SB	<input type="text"/>

### Personnes non domiciliées en France

Revenus de source française ou étrangère retenus pour le calcul du taux moyen ..... 8TM

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ET* ..... 8TN

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt ..... 8TF

### Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

Vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2014 ou 2015 ..... 8TD  COCHEZ

## IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

### VOTRE PATRIMOINE NET IMPOSABLE AU 1.1.2017 EST SUPÉRIEUR À 1 300 000 € ET INFÉRIEUR À 2 570 000 €

Base nette imposable .....	9HI	<input type="text" value="2 017 667"/>
Valeur brute du patrimoine .....	9FG	<input type="text" value="2 208 167"/>

### Versements ouvrant droit à réduction d'impôt

- Investissements dans les PME et entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) :

• investissements directs : total des versements ..... 9NE

Détail uniquement pour les PME :

*si vous avez investi via une société de mandat, cochez la case Mandat*

N° SIREN	Montant	Mandat	N° SIREN	Montant	Mandat
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

• investissements par société interposée (holding) ..... 9NF

• investissements par le biais de FIP ..... 9MX

• investissements par le biais de FCPI ..... 9NA

- Dons à des organismes d'intérêt général établis en France ..... 9NC

- Dons à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen ..... 9NG

Plafonnement *Voir notice* ..... 9PV

ISF payé à l'étranger ..... 9RS

En cas de concubinage, cochez la case ..... 9GL  COCHEZ

En cas de mariage ou de Pacs en 2016, si vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2016, cochez la case ..... 9GM  COCHEZ

Nom et prénom du concubin ou du conjoint

*Renseignements complémentaires*



## REVENUS 2016 PROFESSIONS NON SALARIÉES

16

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom **THOMAS**

Prénom **THIBAUT**

Adresse **9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN**  
**34410 SERIGNAN**

## IDENTIFICATION DES PERSONNES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE ► À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Nom de l'exploitant	THOMAS	
Prénom	THIBAUT	
Adresse d'exploitation	9 Impasse Les Hauts de Sérigna 34410 SERIGNAN	
N° Siret	48481487600021	
Nature des revenus	BA <input type="checkbox"/> BIC <input type="checkbox"/> BNC <input checked="" type="checkbox"/>	BA <input type="checkbox"/> BIC <input type="checkbox"/> BNC <input type="checkbox"/>

## AUTO-ENTREPRENEUR (Micro-entrepreneur) AYANT OPTÉ POUR LE VERSEMENT LIBÉRATOIRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
<b>Revenus industriels et commerciaux</b>			
Chiffre d'affaires brut			
Ventes de marchandises et assimilées	5TA <input type="text"/>	5UA <input type="text"/>	5VA <input type="text"/>
Prestations de services et locations meublées	5TB <input type="text"/>	5UB <input type="text"/>	5VB <input type="text"/>
<b>Revenus non commerciaux</b>			
Recettes brutes	5TE <input type="text"/>	5UE <input type="text"/>	5VE <input type="text"/>
<b>REVENUS AGRICOLES</b>			
Durée de l'exercice nombre de mois si inférieur à 12	5AD <input type="text"/>	5BD <input type="text"/>	
Cession ou cessation d'activité en 2016	5AF <input type="checkbox"/> COCHEZ	5AI <input type="checkbox"/> COCHEZ	
<b>Régime micro BA</b>			
Revenus nets exonérés	5XA <input type="text"/>	5YA <input type="text"/>	5ZA <input type="text"/>
Revenus imposables	5XB <input type="text"/>	5YB <input type="text"/>	5ZB <input type="text"/>
Recettes brutes 2016 sans déduire aucun abattement			
Revenus des années précédentes :			
Année de création de l'activité	5XC <input type="text"/>	5YC <input type="text"/>	5ZC <input type="text"/>
Exploitants au régime du forfait			
• forfait 2014 montant imposé	5XD <input type="text"/>	5YD <input type="text"/>	5ZD <input type="text"/>
• forfait 2015 montant imposé	5XE <input type="text"/>	5YE <input type="text"/>	5ZE <input type="text"/>
Exploitants au régime réel			
• recettes brutes 2014 sans déduire aucun abattement	5XF <input type="text"/>	5YF <input type="text"/>	5ZF <input type="text"/>
• recettes brutes 2015 sans déduire aucun abattement	5XG <input type="text"/>	5YG <input type="text"/>	5ZG <input type="text"/>
Revenu forfaitaire provenant des coupes de bois	5HD <input type="text"/>	5ID <input type="text"/>	5JD <input type="text"/>
Plus-values nettes à court terme	5HW <input type="text"/>	5IW <input type="text"/>	5JW <input type="text"/>
Moins-values nettes à court terme	5XO <input type="text"/>	5YO <input type="text"/>	5ZO <input type="text"/>
Plus-values de cession taxables à 16%	5HX <input type="text"/>	5IX <input type="text"/>	5JX <input type="text"/>
Moins-values à long terme	5XN <input type="text"/>	5YN <input type="text"/>	5ZN <input type="text"/>

## SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À SERIGNAN

Le 30/05/2017



**REVENUS AGRICOLES (SUITE)**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS
<b>Régime du bénéfice réel</b>						
Revenus exonérés	5HB	5HH	5IB	5IH	5JB	5JH
Revenus imposables : <i>cas général, moyenne triennale</i>	5HC	5HI	5IC	5II	5JC	5JI
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5AQ	5AR	5BQ	5BR		
– dont moins-values à court terme	5AY	5AZ	5BY	5BZ		
Revenus imposables de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	5AK	5AL	5BK	5BL	5CK	5CL
Déficits	5HF	5HL	5IF	5IL	5JF	5JL
Revenus imposables au taux marginal	5XT	5XV	5XU	5XW		
Plus-values de cession taxables à 16 %	5HE		5IE		5JE	
Jeunes agriculteurs : abattement 50 % ou 100 %	5HM	5HZ	5IM	5IZ	5JM	5JZ
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Déficits des années antérieures non encore déduits	5QF	5QG	5QN	5QO	5QP	5QQ

**REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS** *Y compris locations meublées professionnelles*

Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5DB		5EB			
Cession ou cessation d'activité en 2016	5BF <input type="checkbox"/>		5BI <input type="checkbox"/>			
<b>Régime micro BIC</b>						
Revenus nets exonérés	5KN		5LN		5MN	
Revenus imposables :						
<i>Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement</i>						
• ventes de marchandises et assimilées	5KO		5LO		5MO	
• prestations de services et locations meublées	5KP		5LP		5MP	
Plus-values nettes à court terme	5KX		5LX		5MX	
Moins-values nettes à court terme	5KJ		5LJ		5MJ	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5KQ		5LQ		5MQ	
Moins-values à long terme	5KR		5LR		5MR	
	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS
Revenus exonérés	5KB	5KH	5LB	5LH	5MB	5MH
Revenus imposables	5KC	5KI	5LC	5LI	5MC	5MI
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5DK	5DL	5EK	5EL		
– dont moins-values à court terme	5DM	5DN	5EM	5EN		
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus de source française perçus par les non-résidents	5DF	5DG	5EF	5EG	5FF	5FG
Déficits	5KF	5KL	5LF	5LL	5MF	5ML
Plus-values de cession taxables à 16 %	5KE		5LE		5ME	
Artisans pêcheurs : abattement 50 %	5KS		5LS		5MS	

**REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES** *Ces revenus seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux. Ne les reportez pas en page 4.*

Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5CD		5DD			
Cession ou cessation d'activité en 2016	5CF <input type="checkbox"/>		5CI <input type="checkbox"/>			
<b>Régime micro BIC</b>						
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>						
Locations meublées	5ND		5OD		5PD	
Locations de chambres d'hôtes et meublées de tourisme classés	5NG		5OG		5PG	
Locations meublées des agriculteurs déjà soumises aux contributions sociales	5NJ		5OJ		5PJ	
	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS	CGA/OMGA/VEISEUR	SANS
Revenus imposables	5NA	5NK	5OA	5OK	5PA	5PK
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	5EY	5EZ	5FY	5FZ	5GY	5GZ
Locations meublées des agriculteurs déjà soumises aux contributions sociales	5NM	5KM	5OM	5LM	5PM	5MM
Déficits	5NY	5NZ	5OY	5OZ	5PY	5PZ

**REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES (SUITE)**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Déficits des années antérieures non encore déduits...						
	2012	2013	2014	2015		

 Adresse de la location ... 
**AUTRES REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5UP		5VP			
Cession ou cessation d'activité en 2016	5AN	<input type="checkbox"/>	5BN	<input type="checkbox"/>		
<b>Régime micro BIC</b>						
Revenus nets exonérés	5NN		5ON		5PN	
Revenus imposables :						
<i>Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement</i>						
• ventes de marchandises et assimilées	5NO		5OO		5PO	
• prestations de services	5NP		5OP		5PP	
Plus-values nettes à court terme	5NX		5OX		5PX	
Moins-values nettes à court terme	5IU		5RZ		5SZ	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5NQ		5OQ		5PQ	
Moins-values à long terme	5NR		5OR		5PR	
<b>Régime du bénéfice réel</b>						
	<input type="checkbox"/> CGA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> CGA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> CGA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS
Revenus exonérés	5NB	5NH	5OB	5OH	5PB	5PH
Revenus imposables	5NC	5NI	5OC	5OI	5PC	5PI
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5UT	5UU	5VT	5VU		
– dont moins-values à court terme	5UY	5UZ	5VY	5VZ		
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus de source française perçus par les non-résidents	5UR	5US	5VR	5VS	5WR	5WS
Déficits	5NF	5NL	5OF	5OL	5PF	5PL
Plus-values de cession taxables à 16 %	5NE		5OE		5PE	
	<input type="checkbox"/> CGA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> CGA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> CGA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS
Déficits des années antérieures non encore déduits...	5RN	5RO	5RP	5RQ	5RR	5RW

**REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5XI		5YI			
Cession ou cessation d'activité en 2016	5AO	<input type="checkbox"/>	5BO	<input type="checkbox"/>		
<b>Régime déclaratif spécial ou micro BNC</b>						
Revenus nets exonérés	5HP		5IP		5JP	
Revenus imposables	5HQ		5IQ		5JQ	
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>						
Plus-values nettes à court terme	5HV		5IV		5JV	
Moins-values nettes à court terme	5KZ		5LZ		5MZ	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5HR		5IR		5JR	
Moins-values à long terme	5HS		5IS		5JS	
<b>Régime de la déclaration contrôlée</b>						
	<input type="checkbox"/> AA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> AA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> AA/OMGA/VEISEUR	<input type="checkbox"/> SANS
Revenus exonérés	5QB	5QH	5RB	5RH	5SB	5SH
Revenus imposables	5QC	5QI	5RC	5RI	5SC	5SI
– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5XP	5XQ	5YP	5YQ		
– dont moins-values à court terme	5XH	5XL	5YH	5YL		
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus de source française perçus par les non-résidents	5XJ	5XK	5YJ	5YK	5ZJ	5ZK
Déficits y compris inventeurs non professionnels	5QE	5QK	5RE	5RK	5SE	5SK
Plus-values de cession taxables à 16 %	5QD		5RD		5SD	
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5QL		5RL		5SL	
Agents généraux d'assurances :						
indemnités de cessation d'activité	5QM		5RM		5VM	
Honoraires de prospection commerciale exonérés	5TF	5TI	5UF	5UI	5VF	5VI

**REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS**

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Durée de l'exercice : <i>nombre de mois si inférieur à 12</i> .....	5XR	<input type="text"/>	5YR	<input type="text"/>		
Cession ou cessation d'activité en 2016 .....	5AP	<input type="checkbox"/> COCHEZ <input type="checkbox"/>	5BP	<input type="checkbox"/> COCHEZ <input type="checkbox"/>		
<b>Régime déclaratif spécial ou micro BNC</b>						
Revenus nets exonérés .....	5TH	<input type="text"/>	5UH	<input type="text"/>	5VH	<input type="text"/>
Revenus imposables : .....	5KU	<input type="text"/>	5LU	<input type="text"/>	5MU	<input type="text"/>
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>						
Plus-values nettes à court terme .....	5KY	<input type="text"/>	5LY	<input type="text"/>	5MY	<input type="text"/>
Moins-values nettes à court terme .....	5JU	<input type="text"/>	5LD	<input type="text"/>	5MD	<input type="text"/>
Plus-values de cession taxables à 16 % .....	5KV	<input type="text"/>	5LV	<input type="text"/>	5MV	<input type="text"/>
Moins-values à long terme .....	5KW	<input type="text"/>	5LW	<input type="text"/>	5MW	<input type="text"/>
<b>Régime de la déclaration contrôlée</b>						
	AA/OMGA/VEISEUR	SANS	AA/OMGA/VEISEUR	SANS	AA/OMGA/VEISEUR	SANS
Revenus exonérés .....	5HK	<input type="text"/>	5JK	<input type="text"/>	5LK	<input type="text"/>
Revenus imposables .....	5JG	<input type="text"/>	5RF	<input type="text"/>	5SF	<input type="text"/>
<i>— dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif</i>						
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus de source française perçus par les non-résidents .....	5XY	<input type="text"/>	5YY	<input type="text"/>		
<i>— dont moins-values à court terme</i>						
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus de source française perçus par les non-résidents .....	5VM	<input type="text"/>	5WM	<input type="text"/>		
Déficits .....	5XS	<input type="text"/>	5YS	<input type="text"/>	5ZS	<input type="text"/>
Inventeurs et auteurs de logiciels : produits taxables à 16 % .....	5XX	<input type="text"/>	5YX	<input type="text"/>	5ZX	<input type="text"/>
Plus-values taxables à 16 % .....	5JJ	<input type="text"/>	5RG	<input type="text"/>	5SG	<input type="text"/>
Jeunes créateurs : abattement de 50 % .....	5SP	<input type="text"/>	5NU	<input type="text"/>	5OU	<input type="text"/>
	5TC	<input type="text"/>	5UC	<input type="text"/>	5VC	<input type="text"/>
	5SO	<input type="text"/>	5NT	<input type="text"/>	5OT	<input type="text"/>
	5SV	<input type="text"/>	5SW	<input type="text"/>	5SX	<input type="text"/>
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Déficits des années antérieures non encore déduits .....	5HT	<input type="text"/>	5IT	<input type="text"/>	5JT	<input type="text"/>
	5KT	<input type="text"/>	5LT	<input type="text"/>	5MT	<input type="text"/>

**REVENUS À IMPOSER AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX**

Indiquez le montant net des revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux, revenus non commerciaux non soumis aux contributions sociales par les organismes sociaux (URSSAF, MSA...) ainsi que le montant des plus-values professionnelles à long terme exonérées d'impôt sur le revenu en cas de départ à la retraite (art. 151 septies A du CGI). Ces revenus et plus-values seront soumis aux prélèvements sociaux. Les revenus des locations meublées non professionnelles et les plus-values à long terme taxables à 16 %, déclarés dans les rubriques précédentes, seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux. Ne les reportez pas ci-dessous.

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Revenus nets .....	5HY	<input type="text"/>	5IY	<input type="text"/>	5JY	<input type="text"/>
<i>Régimes micro, reportez le montant après abattement forfaitaire. Micro BIC : 71% pour les ventes et assimilées ; 50% pour les prestations de services. Micro BNC : 34%. Micro BA : 87%.</i>						
Plus-values à long terme exonérées en cas de départ à la retraite .....	5HG	<input type="text"/>	5IG	<input type="text"/>		

**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**

Frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion agréé, une association agréée ou un organisme mixte de gestion agréé .....	7FF	<input type="text"/>	<b>494</b>		
nombre d'exploitations .....	7FG	<input type="text"/>	<b>1</b>		
Réduction d'impôt mécénat .....	7US	<input type="text"/>			
Acquisition de biens culturels .....	7UO	<input type="text"/>			
Adhésion à un groupement de prévention agréé .....	8TE	<input type="text"/>			
Crédit d'impôt compétitivité et emploi : <i>montant non encore cédé</i>					
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate .....	8TL	<input type="text"/>	autres entreprises .....	8UW	<input type="text"/>
Crédit d'impôt recherche :					
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate .....	8TB	<input type="text"/>	autres entreprises .....	8TC	<input type="text"/>
Investissement en Corse :					
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate .....	8TS	<input type="text"/>	autres entreprises .....	8TG	<input type="text"/>
report de crédit d'impôt non imputé les années antérieures .....	8TO	<input type="text"/>	reprise de crédit d'impôt .....	8TP	<input type="text"/>
Autres crédits d'impôt :					
apprentissage .....	8TZ	<input type="text"/>	famille .....	8UZ	<input type="text"/>
agriculture biologique .....	8WA	<input type="text"/>	prospection commerciale .....	8WB	<input type="text"/>
formation des chefs d'entreprise .....	8WD	<input type="text"/>	prêts sans intérêt .....	8WC	<input type="text"/>
intéressement .....	8WE	<input type="text"/>	métiers d'art .....	8WR	<input type="text"/>
remplacement pour congé des agriculteurs .....	8WT	<input type="text"/>	maître restaurateur .....	8WU	<input type="text"/>
Auto-entrepreneur ( <i>Micro-entrepreneur</i> ) : versements d'impôt sur le revenu dont le remboursement est demandé .....	8UY	<input type="text"/>			

16



DIRECTION GÉNÉRALE  
 DES FINANCES PUBLIQUES

Nom THOMAS  
 Prénom THIBAUT  
 Adresse 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
 34410 SERIGNAN

**Dons à des organismes établis en France**

Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 530 €) ..... 7UD   
 Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général..... 7UF   
 Dons et cotisations versés aux partis politiques..... 7UH

**Cotisations syndicales des salariés et pensionnés** *sauf option frais réels* ..... 7AC  DÉCLARANT 1 .. 7AE  DÉCLARANT 2 .. 7AG  PERS. À CHARGE

**Nombre d'enfants poursuivant leurs études**

	COLLEGE	LYCÉE	ENS. SUPÉRIEUR
Enfants à charge.....	7EA <input type="text"/>	7EC <input type="text"/>	7EF <input type="text"/>
Enfants à charge en résidence alternée.....	7EB <input type="text"/>	7ED <input type="text"/>	7EG <input type="text"/>

**Frais de garde des enfants de moins de 6 ans** *nés à compter du 1.1.2010*

	1ER ENFANT	2E ENFANT	3E ENFANT
Enfants à charge.....	7GA <input type="text"/>	7GB <input type="text"/>	7GC <input type="text"/>
Enfants à charge en résidence alternée.....	7GE <input type="text"/>	7GF <input type="text"/>	7GG <input type="text"/>

*Nom et adresse des bénéficiaires*

---



---

**Services à la personne : emploi à domicile**

Sommes versées :

- si en 2016 vous (et votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi ..... 7DB  1 841
- si en 2016 vous (ou votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) étiez retraité ou sans activité et non demandeur d'emploi ..... 7DF
- si vous avez engagé les dépenses pour un ascendant bénéficiaire de l'APA ..... 7DD

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses ..... 7DL

Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile ..... 7DQ  COCHEZ

Vous (ou votre conjoint ou une personne à votre charge) avez la carte d'invalidité d'au moins 80 % ..... 7DG  COCHEZ

*Nom et adresse des bénéficiaires*  
**CESU MARTINEZ et DAL ZOTTO**  
 63 RUE DE LA MONTAT 42961 ST ETIENNE

**Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap** ..... 7GZ

**Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes** ..... 7CD  1RE PERSONNE .. 7CE  2E PERSONNE

**Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale** *Offres de prêt émises avant le 1.1.2011*

- Logements anciens acquis au plus tard le 30.9.2011 *Intérêts payés en 2016 au titre de l'une des cinq premières annuités* ..... 7VZ
- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2011 au 30.9.2011 *Intérêts payés en 2016 au titre de l'une des cinq premières annuités* ..... 7VT
- Logements neufs BBC acquis ou construits du 1.1.2009 au 30.9.2011 *Intérêts payés en 2016 au titre de l'une des sept premières annuités* ..... 7VX

**SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS**

À SERIGNAN

Le 30/05/2017

**Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale**

Équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées ..... 7WJ

Travaux de prévention des risques technologiques et diagnostic préalable ..... 7WL

**Prestations compensatoires**

Sommes versées en 2016 ..... 7WN

Sommes totales décidées par jugement en 2016 ou capital reconstitué ..... 7WO

Capital fixé en substitution de rente ..... 7WM

Report des sommes décidées en 2015 ..... 7WP

**Dons versés à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen**

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 530 €) ..... 7VA

Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général ..... 7VC

**Report de l'excédent de dons des années antérieures**

2011 2012 2013 2014 2015

7XS  7XT  7XU  7XW  7XY

**DÉPENSES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'HABITATION PRINCIPALE**

Vous avez bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro et l'offre de prêt a été émise en 2015 ..... 7WG COCHEZ

Vous avez bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro et l'offre de prêt a été émise du 1.1 au 29.2.2016 ..... 7WE COCHEZ

**Économies d'énergie**

Chaudières à haute performance énergétique ..... 7CB

Chaudières à condensation avec signature d'un devis et versement d'un acompte avant le 1.1.2016 ..... 7AA

Chaudières à micro-cogénération gaz ..... 7AD

Appareils de régulation du chauffage, matériaux de calorifugeage ..... 7AF

**Isolation thermique**

Matériaux d'isolation des murs donnant sur l'extérieur (acquisition et pose) ..... 7AH

Matériaux d'isolation des toitures (acquisition et pose) ..... 7AK

Matériaux d'isolation des planchers bas sur sous-sol, sur vide sanitaire ou sur passage ouvert (acquisition et pose) ..... 7AL

Matériaux d'isolation thermique des parois vitrées (fenêtres, portes-fenêtres...) ..... 7AM

Volets isolants ..... 7AN

Portes d'entrée donnant sur l'extérieur ..... 7AQ

**Équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable**

Appareils de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au bois ou autres biomasses ..... 7AR

Pompes à chaleur air/eau ou géothermiques dont la finalité essentielle est la production de chaleur (y compris le coût de la pose de l'échangeur de chaleur souterrain des pompes à chaleur géothermiques) ..... 7AV

Pompes à chaleur (autres que air/air) dédiées à la production d'eau chaude sanitaire (chauffe-eaux thermodynamiques) ..... 7AX

Équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires (chauffe-eaux solaires...) ..... 7AY

Équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie hydraulique ..... 7AZ

Systèmes de production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique ou de biomasse ..... 7BB

Systèmes de production d'électricité à partir de l'énergie éolienne avec signature d'un devis et versement d'un acompte avant le 1.1.2016 ..... 7BM

**Autres dépenses**

Diagnostic de performance énergétique ..... 7BC

Équipements de raccordement à un réseau de chaleur ..... 7BD

Compteurs individuels de chauffage ou d'eau chaude sanitaire installés dans un immeuble collectif ..... 7BE

Système de charge pour véhicules électriques ..... 7BF

Équipements installés dans les logements situés dans les départements d'outre-mer :

– équipements de raccordement à un réseau de froid ..... 7BH

– équipements ou matériaux de protection des parois vitrées ou opaques contre les rayonnements solaires ..... 7BK

– équipements visant à l'optimisation de la ventilation naturelle (ventilateurs de plafond) ..... 7BL

## CONDITIONS D'APPLICATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt si vous avez effectué des dépenses en faveur de la transition énergétique dans votre habitation principale achevée depuis plus de deux ans. Votre habitation principale peut être située dans un immeuble collectif ou être une maison individuelle.

### Équipements ouvrant droit au crédit d'impôt

Pour ouvrir droit à ce crédit d'impôt, les matériaux, équipements et appareils doivent respecter des critères de performance énergétique. Ces critères sont indiqués dans la notice n°2041 GR et dans le bulletin officiel des finances publiques, sous la référence BOI-IR-RICI-280-10-30 disponibles sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

### Plafond de dépenses

Les dépenses sont retenues dans la limite d'un plafond pluriannuel qui s'applique au titre de cinq années consécutives. Pour le calcul du crédit d'impôt de 2016, le plafond s'applique aux dépenses effectuées du 1.1.2012 au 31.12.2016. Ce plafond est fixé à :

- 8 000 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée ;
- 16 000 € pour un couple marié ou pacsé soumis à une imposition commune ;
- montants majorés de 400 € par personne à charge (majoration divisée par deux pour un enfant en garde alternée).

### Éco-prêt

Si vous avez bénéficié d'un "éco-prêt" à taux zéro pour financer, même partiellement, une dépense réalisée dans votre habitation principale, vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt au titre de cette même dépense uniquement si le revenu fiscal de référence (RFR) de votre foyer au titre de l'avant-dernière année précédant celle de l'offre de prêt (RFR de l'année 2013 pour une offre de prêt émise en 2015 et RFR de l'année 2014 pour une offre de prêt émise du 1.1. au 29.2.2016) n'excède pas les montants suivants :

- 25 000 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée ;
- 35 000 € pour un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune ;
- montants majorés de 7 500 € par personne à charge (majoration divisée par deux pour un enfant en garde alternée).

Si votre revenu fiscal de référence excède ces montants, ne déclarez pas les dépenses financées par un éco-prêt.

En revanche, pour les offres de prêt émises à compter du 1.3.2016, la condition de ressources est supprimée. Par conséquent, pour les offres émises à compter de cette date, tous les contribuables peuvent cumuler le bénéfice d'un "éco-prêt" à taux zéro et du crédit d'impôt pour la transition énergétique.

### Taux du crédit d'impôt

Le taux du crédit d'impôt est de 30 % pour toutes les dépenses éligibles.

### Qualification de l'entreprise

Certaines dépenses ouvrent droit au crédit d'impôt uniquement lorsque l'entreprise qui réalise les travaux est titulaire d'un signe de qualité attestant du respect de critères de qualification.

Le signe de qualité obtenu par l'entreprise lui confère la mention "RGE" (reconnu garant de l'environnement) pour la catégorie de travaux dans laquelle il a été obtenu.

Ainsi, les matériaux et équipements suivants doivent être installés par une entreprise titulaire de la mention RGE et d'un signe de qualité attribué pour cette catégorie de travaux :

- chaudières à haute performance énergétique, à condensation ou à micro-cogénération gaz ;
- matériaux d'isolation thermique des parois vitrées, volets isolants, portes d'entrée donnant sur l'extérieur ;
- matériaux d'isolation thermique des parois opaques : murs en façade ou en pignon et planchers bas ;
- matériaux d'isolation thermique des parois opaques : toitures-terrasses, planchers de combles perdus, rampants de toiture et plafonds de combles
- équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant au bois ou autres biomasses ;
- équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires ;
- pompes à chaleur ;
- échangeur souterrain des pompes à chaleur géothermiques (à l'exception des capteurs horizontaux).

En outre, sous réserve de dispositions transitoires, pour les dépenses payées depuis le 1.1.2016 au titre des catégories de travaux soumises au respect de critères de qualification de l'entreprise, le bénéfice du crédit d'impôt est subordonné à une visite du logement, préalable à l'établissement du devis, au cours de laquelle l'entreprise qui installe ou pose les équipements ou matériaux valide leur adéquation au logement.

# Déclaration des revenus fonciers 2016

Pour remplir cette déclaration qui est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042, veuillez vous reporter à la notice explicative. Les chiffres indiqués à gauche de certaines lignes vous y renvoient.

## 100 ————— Votre état civil et votre adresse —————

Nom et prénoms **M THOMAS THIBAUT**

Adresse complète du domicile **9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN**

## 110 — Vos parts de sociétés immobilières ou de fonds de placement immobilier (FPI) — non passibles de l'impôt sur les sociétés

Propriétés rurales et urbaines

### Dispositifs spécifiques

(cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation)

Besson ancien	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social et intermédiaire
26 %	30 %	45 %	60 %	70 %

Nom et adresse des sociétés

Immeuble 1 *	Immeuble 2 *	Immeuble 3 *	Immeuble 4 *	Immeuble 5 *	Immeuble 6 *	Nom et adresse des sociétés
<input type="checkbox"/>	<b>SCI MICHEL THOMAS 67 BD EXELMANS 75016 PARIS</b>					
<input type="checkbox"/>	<b>ECHELONNEMENT RF 2004 / BAIL A CONSTRUCTION</b>					
<input type="checkbox"/>	<b>00000 .</b>					
<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>						

N'inscrivez pas les centimes

	Immeuble 1 *	Immeuble 2 *	Immeuble 3 *	Immeuble 4 *	Immeuble 5 *	Immeuble 6 *		
111 Revenus bruts	<b>162 302</b>	<b>56 578</b>					A	<b>218 880</b>
112 Frais et charges (sauf intérêts d'emprunt)	<b>19 066</b>	<b>7 921</b>					B	<b>26 987</b>
113 Intérêts d'emprunt							C	
114 Bénéfice (+) ou déficit (-)	<b>143 236</b>	<b>48 657</b>					D	<b>191 893</b>

115 Total de chaque ligne, à reporter page 4

\* ou groupe d'immeubles de même nature ayant le même régime d'imposition.

## 120 ————— Votre signature —————

Datez et signez ci-contre

**A: SERIGNAN  
Le: 30/05/2017**

**200 Caractéristiques des propriétés** (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation)

	Dispositifs spécifiques					Nom et prénom du locataire
	Besson ancien	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social et intermédiaire	
	26 %	30 %	45 %	60 %	70 %	
Immeuble 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Immeuble 1</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Immeuble 2</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Immeuble 3</b>	<input type="checkbox"/>
Nombre de locaux		Nombre de locaux		Nombre de locaux	

**210 Recettes**
**Immeubles donnés en location**
*N'inscrivez pas les centimes*

211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés			
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires			
213 Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance)			
<b>Immeubles dont vous vous réservez la jouissance</b>			
214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance			
<b>215 Total des recettes : lignes 211 à 214</b>			

**220 Frais et charges**

221 Frais d'administration et de gestion (Rémunérations des gardes et concierges ; rémunérations, honoraires et commissions versées à un tiers ; frais de procédure)			
222 Autres frais de gestion : <b>20 € par local</b>			
223 Primes d'assurance			
224 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (remplir également la rubrique 400)			
225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire			
226 Indemnités d'éviction, frais de logement			
227 Taxes foncières, taxes annexes de 2016 (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : voir notice)			
<b>Régimes particuliers</b>			
228 Déductions spécifiques (sous certaines conditions : voir notice) 26 %, 30 %, 40 %, 45 %, 60 % ou 70 % de la ligne 215			
<b>Immeubles en copropriété</b> (uniquement pour les propriétaires bailleurs)			
229 Provisions pour charges payées en 2016			
230 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de 2015			
<b>240 Total des frais et charges : lignes 221 à 229 - ligne 230</b>			
250 Intérêts d'emprunt (remplir également la rubrique 410)			
<b>260 Revenus fonciers taxables</b>			
261 Ligne 215 - ligne 240 - ligne 250			
262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)			
<b>263 Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 261 + ligne 262</b>			

et urbaines

Date d'acquisition de l'immeuble

Adresse (numéro et rue, commune et code postal)

Form for date of acquisition with horizontal lines.

Form for address with horizontal lines.

Immeuble 4  
Nombre de locaux

Form for Immeuble 4 count.

Immeuble 5  
Nombre de locaux

Form for Immeuble 5 count.

Immeuble 6  
Nombre de locaux

Form for Immeuble 6 count.

Immeuble 7  
Nombre de locaux

Form for Immeuble 7 count.

Immeuble 8  
Nombre de locaux

Form for Immeuble 8 count.

Total des lignes à reporter page 4

N'inscrivez pas les centimes

211  
212  
213  
  
214  
215

Form for row 211-215.

E

221  
222  
223  
224  
225  
226  
227  
  
228  
  
229  
230  
240  
  
250  
  
261  
262  
263

Form for rows 221-263.

F

G

H

I

## Descriptif des frais

### 400 Paiement des travaux

N° de l'immeuble et nature des travaux	Nom et adresse des entrepreneurs	Date de paiement	Montant
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

### 410 Intérêts d'emprunt

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI), nom et adresse de l'organisme prêteur	Date du prêt	Intérêts versés
.....	.....	.....
.....	.....	.....

## Calcul du résultat foncier, répartition du déficit

**420 Résultat** : Bénéfice ou déficit total : case D + case I 191 893 € À reporter case 4BA de votre déclaration n° 2042 En cas de bénéfice,

**Continuez les calculs ci-dessous (lignes 430 à 441) uniquement en cas de déficit**

### 430 Déficit de l'année : calcul de répartition

431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H	..... €
432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G	..... €
433 Total des autres frais et charges : case B + case F	..... €

434 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431

435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 €	..... €	À reporter case 4BC de votre déclaration n° 2042
436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 €	..... €	
437 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431	..... €	
438 Total : ligne 436 + ligne 437	..... €	À reporter case 4BB de votre déclaration n° 2042

439 Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431

440 Report de la ligne 420 dans la limite de 10 700 €	..... €	À reporter case 4BC de votre déclaration n° 2042
441 Report de la ligne 420 : montant dépassant 10 700 €	..... €	À reporter case 4BB de votre déclaration n° 2042

### 450 Déficit antérieurs restant à imputer

Reportez colonne A, pour chaque année concernée, la part des déficits non encore imputés sur vos revenus fonciers antérieurs

Années	Déficits rural et urbain non imputés au 31/12/2015	Si vous avez déclaré un bénéfice en ligne 420,* imputez ce bénéfice sur les déficits les plus anciens	Déficits restant à reporter au 31/12/2016
	(Colonne A)	(Colonne B)	(Colonne C = A - B)
2006	..... €	..... €	XXXXXXXXXXXX
2007	..... €	..... €	..... €
2008	..... €	..... €	..... €
2009	..... €	..... €	..... €
2010	..... €	..... €	..... €
2011	..... €	..... €	..... €
2012	..... €	..... €	..... €
2013	..... €	..... €	..... €
2014	..... €	..... €	..... €
2015	..... €	..... €	..... €
2016	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	..... €

451 Montant total des déficits antérieurs non encore imputés au 31 décembre 2015 ..... € À reporter case 4BD de votre déclaration n° 2042

\* (et/ou un revenu foncier exceptionnel ou différé déclaré en ligne 0XX de votre déclaration de revenus n° 2042)

## 460 Vente ou abandon de la location d'un immeuble

En cas de vente ou de cessation de la location, en 2016, d'un immeuble (ou de cession de parts de sociétés immobilières) ayant donné lieu à un déficit imputable sur votre revenu global au cours de l'une des années 2013, 2014 ou 2015, indiquez les renseignements suivants :

Adresse de l'immeuble (ou dénomination et adresse de la société)	Date de l'événement
.....	.....
.....	.....
.....	.....

## DÉCLARATION PAR UN RÉSIDENT D'UN COMPTE OUVERT HORS DE FRANCE

( Code général des impôts : Art. 1649 A, 2e et 3e al. ; Art. 1758, 1736 IV et 1729 - 0 A )

### 1. IDENTITÉ DU (OU DES) DÉCLARANT(S)

- Nom patronymique (et nom d'usage, s'il y a lieu), prénoms, date et lieu de naissance du (ou des) déclarant(s) :  
**M THOMAS THIBAUT 06/02/1958 ISSY LES MOULINEAUX**
- Domicile : **9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN**  
**34410 SERIGNAN**
- Qualité :

### 2. VOUS (OU L'UN DES MEMBRES DE VOTRE FOYER FISCAL) <sup>(1)</sup> ÊTES TITULAIRE D'UN COMPTE OUVERT OU UTILISÉ À L'ÉTRANGER

#### 2.1. Et vous (ou l'un des membres de votre foyer fiscal) <sup>(1)</sup> êtes un particulier n'agissant pas en qualité d'exploitant d'une activité donnant lieu à déclaration spécifique de résultats

- Nom patronymique, prénoms, date et lieu de naissance, domicile du (ou des) titulaire(s) du compte :  
**THOMAS THIBAUT**  
**06/02/1958 ISSY LES MOULINEAUX**  
**9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN**

#### 2.2. Et vous (ou l'un des membres de votre foyer fiscal) <sup>(1)</sup> êtes un particulier agissant en qualité d'exploitant d'une activité donnant lieu à déclaration spécifique de résultats ou une personne morale <sup>(2)</sup>

- Forme juridique de votre entreprise :  <sup>(3)</sup>
- Nom patronymique, prénoms, date et lieu de naissance, domicile du (ou des) titulaire(s) du compte :  
.....  
.....
- Désignation ou raison sociale du titulaire du compte : <sup>(2)</sup>  
.....
- Numéro SIRET :
- Adresse du lieu d'activité, du siège social ou du principal établissement : <sup>(2)</sup>  
.....  
.....

### 3. VOUS (OU L'UN DES MEMBRES DE VOTRE FOYER FISCAL) <sup>(1)</sup> ÊTES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROCURATION SUR UN COMPTE OUVERT OU UTILISÉ À L'ÉTRANGER \*

#### 3.1. Et vous (ou l'un des membres de votre foyer fiscal) <sup>(1)</sup> êtes un particulier n'agissant pas en qualité d'exploitant d'une activité donnant lieu à déclaration spécifique de résultats

- Nom patronymique, prénoms, date et lieu de naissance, domicile du (ou des) titulaire(s) de la procuration :  
.....  
.....  
.....

\* sauf si cette procuration est utilisée au profit exclusif d'un non-résident.

